

prisonnier prioit Dieu foir & matin, & qu'il faifoit le figne de la Croix deuant le repas, luy demanda ce que signifioit ce figne sacré, ayant eu pour responce, que le Dieu qui a fait le ciel & la terre, les animaux & tous les bleds, conferuoit ceux qui l'honorioient, & qui auoient recours à luy; ie veux donc faire le mesme, respond-il, afin qu'il me conferue & qu'il me nourrisse.

Vne autre fois plusieurs de ces Barbares [144] inuiterent l'un de leurs prisonniers à chanter à la Françoisse: tenés vous donc dans le respect, fit-il, car le Dieu du Ciel & de la terre, que nous honorons par nos voix & par nos Cantiques, vous pourroit chastier rudement, si vous entriés dans quelque mépris; ils promirent tous de ne point rire, & de se comporter fagement; le François entonne l'*Aue maris stella*, qu'ils escouterent la teste baiffée avec beaucoup de modestie & de respect, témoignant par apres que ce chant leur auoit agréé: La saincte Vierge qui faisoit tous les iours chanter cét Hymne à Kebec, pour la deliurance des prisonniers, preuoyoit dès lors leur liberté, & peut-estre encor demandoit à son fils la conuersion de ces peuples, qui entendront bien-toft le clairon de l'Euangile, si l'ancienne France ayme la Nouvelle, comme vne sœur aînée doit aymer sa Cadette.

Or ces deux pauvres François se trouuans incommodés dans les rigueurs du froid, car ils auoient donné partie de force, partie de bon gré, le meilleur de leurs habits à ces Barbares; l'un deux ayant connoissance de la langue Angloise, [145] écriuit aux Holandois qui se font emparés d'une partie de l'Acadie, qui appartient au Roy, les suppliant d'auoir pitié